

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CA
GRANDANGOULEME (10) (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20007182700097

POSTE COMPTABLE : ANGOULEME

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET ANNEXE : BA DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	5
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	6
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	8

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	10
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	11
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	15
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	16
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	17
A3 - Etat des provisions	18
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	19
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	20
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	21
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	22

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	1 909 214,00	1 909 214,00
6015	Terrains à aménager	0,00	11 270,00	11 270,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	0,00	35 960,00	35 960,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	671 200,00	671 200,00
60611	Eau et assainissement	0,00	1 000,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	85 000,00	85 000,00
60623	Alimentation	0,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	500,00	500,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	0,00	30 000,00	30 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	152 000,00	152 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	50 000,00	50 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	111 000,00	111 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	46 000,00	46 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	0,00	34 000,00	34 000,00
6161	Multirisques	0,00	27 000,00	27 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 500,00	1 500,00
6226	Honoraires	0,00	13 500,00	13 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	21 000,00	21 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 000,00	1 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	7 500,00	7 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	32 000,00	32 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	102 384,00	102 384,00
63512	Taxes foncières	0,00	452 400,00	452 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	45 045,00	45 045,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	35 000,00	35 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	10 000,00	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	45,00	45,00
66	Charges financières	0,00	317 000,00	317 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	289 500,00	289 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	27 500,00	27 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	25 814,00	25 814,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	25 814,00	25 814,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0,00	2 297 073,00	2 297 073,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	632 000,00	632 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	13 391 927,00	13 391 927,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	0,00	9 112 927,00	9 112 927,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00	3 279 000,00	3 279 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	14 023 927,00	14 023 927,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	16 321 000,00	16 321 000,00
---	--	-------------	----------------------	----------------------

+

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			16 321 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	20 000,00	20 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	20 000,00	20 000,00
74	Dotations et participations	0,00	188 000,00	188 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	94 000,00	94 000,00
748371	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	94 000,00	94 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 790 643,00	2 790 643,00
752	Revenus des immeubles	0,00	1 275 000,00	1 275 000,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0,00	1 355 000,00	1 355 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	160 643,00	160 643,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	2 998 643,00	2 998 643,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	13 322 357,00	13 322 357,00
7133	Variat° en-cours de production biens	0,00	11 040 357,00	11 040 357,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	182 000,00	182 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	13 322 357,00	13 322 357,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	16 321 000,00	16 321 000,00
---	-------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 321 000,00
--	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	51 000,00	51 000,00
2031	Frais d'études	0,00	50 000,00	50 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	78 000,00	78 000,00
2111	Terrains nus	0,00	60 000,00	60 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	1 037 600,00	1 037 600,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	625 000,00	625 000,00
2313	Constructions	0,00	392 600,00	392 600,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	20 000,00	20 000,00
20201501	Opération d'équipement n° 20201501	0,00	252 240,00	252 240,00
20201601	Opération d'équipement n° 20201601	0,00	560 000,00	560 000,00
20201602	Opération d'équipement n° 20201602	0,00	260 000,00	260 000,00
20201701	Opération d'équipement n° 20201701	0,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	2 278 840,00	2 278 840,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 503 394,23	1 503 394,23
1641	Emprunts en euros	0,00	1 468 000,00	1 468 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	35 394,23	35 394,23
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	1 503 394,23	1 503 394,23
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0,00	3 782 234,23	3 782 234,23

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	13 322 357,00	13 322 357,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	182 000,00	182 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	7 000,00	7 000,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	46 000,00	46 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	20 000,00	20 000,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	0,00	109 000,00	109 000,00
	Charges transférées	0,00	13 140 357,00	13 140 357,00
3354	Etudes et prestations de services	0,00	12 280 200,00	12 280 200,00
3355	Travaux	0,00	860 157,00	860 157,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	60 000,00	60 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	0,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	13 382 357,00	13 382 357,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	17 164 591,23	17 164 591,23
--	-------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	76 161,27
----------------------------------	------------------

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				4 650 247,50
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				21 891 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	6 555 629,33	6 555 629,33
1641	Emprunts en euros	0,00	6 555 629,33	6 555 629,33
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	6 555 629,33	6 555 629,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 025 949,44	1 025 949,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 025 949,44	1 025 949,44
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	35 394,23	35 394,23
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	1 061 343,67	1 061 343,67
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	7 616 973,00	7 616 973,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	632 000,00	632 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	0,00	13 391 927,00	13 391 927,00
28031	Frais d'études	0,00	10 000,00	10 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	20 000,00	20 000,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	0,00	5 000,00	5 000,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	955 000,00	955 000,00
28138	Autres constructions	0,00	1 000,00	1 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	2 000,00	2 000,00
28184	Mobilier	0,00	5 000,00	5 000,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	2 000,00	2 000,00
3351	Terrains	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00
3354	Etudes et prestations de services	0,00	240 000,00	240 000,00
3355	Travaux	0,00	10 091 927,00	10 091 927,00
33581	Frais accessoires	0,00	360 000,00	360 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	14 023 927,00	14 023 927,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	60 000,00	60 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	10 000,00	10 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	14 083 927,00	14 083 927,00

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	21 700 900,00	21 700 900,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (8)	190 100,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 891 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 772 284,92									
1641 Emprunts en euros (total)					6 772 284,92									
477/70000418372	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	12/12/2003	31/12/2016	30/03/2017	400 000,00	F		4,280	4,378	EUR	T	X	O	A-1
479/226540/514695	CREDIT LOCAL DE FRANCE	14/12/2004	31/12/2016	01/01/2017	996 666,51	V	EURIBOR03M	0,000	5,158	EUR	T	X	O	A-1
483/050354	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	19/12/2005	31/12/2016	31/03/2017	1 333 333,48	F		3,370	3,415	EUR	T	X	N	A-1
488/243985/514700	CREDIT LOCAL DE FRANCE	06/12/2006	31/12/2016	01/01/2017	1 050 000,00	F		3,870	4,420	EUR	T	X	O	A-1
490/1806714	CAISSE D EPARGNE ANGOULEME	19/12/2007	31/12/2016	30/03/2017	1 083 333,45	F		4,440	4,525	EUR	T	X	O	A-1
497/110511	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	31/12/2011	31/12/2016	15/03/2017	1 366 673,00	V	EURIBOR03M	1,584	4,948	EUR	T	X	N	A-1
498/CLEAC 06 1210530	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	31/12/2011	31/12/2016	01/01/2017	489 999,94	V	EURIBOR03M	0,420	5,094	EUR	T	X	O	A-1
540/A33110GG	CAISSE D EPARGNE ANGOULEME	28/11/2011	31/12/2016	01/04/2017	52 278,54	F		3,690	6,094	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

CA GRANDANGOULEME (10) - BA DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 772 284,92									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

II

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 772 284,92					1 410 758,19	245 720,40	0,00	26 606,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 772 284,92					1 410 758,19	245 720,40	0,00	26 606,14
477/70000418372	N	0,00	A-1	400 000,00	1,99	F		4,280	200 000,00	13 910,00	0,00	23,78
479/226540/514695	N	0,00	A-1	996 666,51	3,00	V	EURIBOR03M	0,000	306 666,68	31 955,08	0,00	8 816,66
483/050354	N	0,00	A-1	1 333 333,48	3,99	F		3,370	333 333,32	40 693,58	0,00	0,00
488/243985/514700	N	0,00	A-1	1 050 000,00	5,00	F		3,870	200 000,00	38 253,88	0,00	8 406,50
490/1806714	N	0,00	A-1	1 083 333,45	6,24	F		4,440	173 333,32	45 214,00	0,00	112,23
497/110511	N	0,00	A-1	1 366 673,00	10,19	V	EURIBOR03M	1,584	133 332,00	54 162,30	0,00	2 740,76
498/CLEAC 06 1210530	N	0,00	A-1	489 999,94	10,24	V	EURIBOR03M	0,420	46 666,68	19 602,48	0,00	5 541,67
540/A33110GG	N	0,00	A-1	52 278,54	2,25	F		3,690	17 426,19	1 929,08	0,00	964,54
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CA GRANDANGOULEME (10) - BA DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 772 284,92					1 410 758,19	245 720,40	0,00	26 606,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 772 284,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	04/12/2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bien meuble d'une valeur d'acquisition > 500 €	1	04/12/2014
L	Logiciels	2	04/12/2014
L	Etudes et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	04/12/2014
L	Frais de recherche et développement	5	04/12/2014
L	Véhicules légers	10	04/12/2014
L	Camions et véhicules industriels	8	04/12/2014
L	Mobilier	15	04/12/2014
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	04/12/2014
L	Matériel informatique	5	04/12/2014
L	Matériels classiques	10	04/12/2014
L	Coffre fort	30	04/12/2014
L	Installations et appareils de chauffage	20	04/12/2014
L	Appareils de levage- ascenseurs	30	04/12/2014
L	Appareils de laboratoire	10	04/12/2014
L	Equipements de garages et ateliers	15	04/12/2014
L	Equipements des cuisines	15	04/12/2014
L	Equipements sportifs	15	04/12/2014
L	Installations de voirie	30	04/12/2014
L	Plantations	20	04/12/2014
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	04/12/2014
L	Bâtiments légers, abris	15	04/12/2014
L	Agcmts, amgts bâtiments, installat° élect tél (hors construction)	20	04/12/2014
L	Subventions d'équipement versées - biens mobiliers, matériel ou études	5	24/03/2016
L	Subventions d'équipement versées - biens immobiliers ou installations	30	24/03/2016
L	Subventions d'équipement versées - projets d'infrastructure d'intérêt national	40	24/03/2016

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A3

A3 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		253 556,59	253 556,59	0,00	253 556,59
ENFIN - liquidation judiciaire le 27/04/2012	0,00	17/10/2013	11 599,95	11 599,95	0,00	11 599,95
First Labo - liquidation judiciaire le 18/01/2013	0,00	17/10/2013	224 111,18	224 111,18	0,00	224 111,18
Showtime films - liquidation judiciaire le 17/03/2011	0,00	17/10/2013	3 551,96	3 551,96	0,00	3 551,96
Sud-Ouest Decolletage - LOYER FEVRIER MARS AVRIL 2005	0,00	15/10/2015	9 601,07	9 601,07	0,00	9 601,07
Florinov - LOYER AVRIL 2007 PERCEPTION DU LOYER PR LE PLATEAU P13	0,00	15/10/2015	79,96	79,96	0,00	79,96
Florinov - LOYER MAI 2007 - SOLDE - PERCEPTION DU SOLDE DU LOYER	0,00	15/10/2015	116,01	116,01	0,00	116,01
Chantitex 16 - LOYER JUIN 2008 POUR LES LOCAUX X SIS RUE VERRAZZANO A	0,00	15/10/2015	165,73	165,73	0,00	165,73
Chantitex 16 - LOYER JUILLET 2008 POUR LES LOC AUX SIS ZONE INDUSTRIELLE	0,00	15/10/2015	165,73	165,73	0,00	165,73
Chantitex 16 - LOYER AOUT 2008 POUR LES LOCAUX X SIS ZONE INDUSTRIELLE	0,00	15/10/2015	96,23	96,23	0,00	96,23
Peter Scheede Studio - LOYER + CHARGES DECEMBRE 2008 PR 90 M2 DE LOCAUX	0,00	15/10/2015	661,81	661,81	0,00	661,81
Peter Scheede Studio - LOYER + CHARGES JANVIER 2009 P R 90 M2 DE LOCAUX	0,00	15/10/2015	661,80	661,80	0,00	661,80
Peter Scheede Studio - REMBOURSEMENT TAXE FONCIERE ET TEOM PJ + 1 SUIVI DES TAXES	0,00	15/10/2015	835,62	835,62	0,00	835,62
Bogard Sa - LOYER JUIN 2009 PR MISE A DISPOSITION D'UNE BOITE AUX LETTRES	0,00	15/10/2015	40,03	40,03	0,00	40,03
Bogard Sa - LOYER JUILLET 2009 PR MISE A DISPOSITION D'UNE BOITE AUX LETTRES	0,00	15/10/2015	77,74	77,74	0,00	77,74
Bogard Sa - LOYER SEPTEMBRE 2009 PR MISE A DISPOSITION D'UNE BOITE AUX LETTRES	0,00	15/10/2015	77,74	77,74	0,00	77,74
Syoko - LOYER/CHARGES/AFFRANCH/PRESTATIONS 04/10 POUR LA LOCATION	0,00	15/10/2015	952,16	952,16	0,00	952,16
Syoko - LOYER/CHARGES/AFFRANCH/PRESTATIONS 05/10 POUR LA LOCATION	0,00	15/10/2015	761,87	761,87	0,00	761,87
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		253 556,59	253 556,59	0,00	253 556,59

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2010	Immobilier : BATIMENT INDUSTRIEL	150 454,16	BTP BANQUE	20	150 454,16	150 454,16	150 454,16	150 454,16	1 579 768,67	2 181 585,31

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					190 003,88	190 003,88	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					190 003,88	190 003,88	0,00
2008	AVANCE 1er acompte	société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)	10	X	190 003,88	190 003,88	0,00
TOTAL					190 003,88	190 003,88	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
4 BATIMENT 6 RUELLE	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	0,00	40 000,00	300 000,00	3 160 000,00
3 DECONSTRUCTION LE CORSAIRE	275 000,00	0,00	275 000,00	0,00	260 000,00	15 000,00	0,00
2 PILE A HYDROGENE	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	121 808,00	560 000,00	466 000,00	352 192,00
1 TECHNOPARC	4 300 000,00	0,00	4 300 000,00	38 220,50	252 240,00	2 285 000,00	1 724 539,50

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 71

Nombre de suffrages exprimés : 71

VOTES :

Pour : 70

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 23/03/2017

Présenté par M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances (1),

A Angoulême, le 30/03/2017

M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Angoulême, le 30/03/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Madame AFGOUN Sabrina	
Madame ARLOT Véronique	
Madame BERNARD Danielle	
Madame BERNAZEAU Anne-Marie	
Madame BIDOIRE Anne-Sophie	
Madame BREARD Catherine	
Madame CHAUVET Danielle	
Madame CHIRON Monique	
Madame COUTANT Françoise	
Madame DE MAILLARD Véronique	
Madame DEBOEVERE Catherine	
Madame DELAGE Françoise	
Madame DUBOIS Karen	
Madame FAVE Bernadette	
Madame FEUILLADE-MASSON Annette	
Madame FILLOUX Jeanne	
Madame FOURRIER Maud	
Madame FRANCOIS-ROUGIER Martine	
Madame GODICHAUD Fabienne	
Madame LACROIX Jacqueline	
Madame LAGRANGE Isabelle	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Madame LASBUGUES Elisabeth	
Madame MARAIS Annie	
Madame PEREZ Catherine	
Madame PIERRE Marie-Hélène	
Madame SEMANE Zahra	
Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU Anne-Laure	
Monsieur ACQUIER Jean-Marie	
Monsieur ANDRIEUX Michel	
Monsieur BONICHON André	
Monsieur BONNEFONT Xavier	
Monsieur BOUCHAUD Jacky	
Monsieur BOURGOIN Patrick	
Monsieur BRUNETEAU Gérard	
Monsieur BUISSON Michel	
Monsieur CAMPO Gilbert	
Monsieur CAZENAVE Samuel	
Monsieur CHOISY Jean-Marc	
Monsieur CONTAMINE Bernard	
Monsieur COURARI Jean-Claude	
Monsieur DAURE Jean-François	
Monsieur DEVAUTOUR Bernard	
Monsieur DEZIER Gérard	
Monsieur DOLIMONT Denis	
Monsieur DUBREUIL Jacques	
Monsieur DUMET Georges	
Monsieur DUROCHER Denis	
Monsieur ELIE François	
Monsieur ETIENNE Guy	
Monsieur FOURNIÉ Jean-Jacques	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Monsieur FRICHETEAU André	
Monsieur GERMANEAU Michel	
Monsieur GUITTON Joel	
Monsieur LANDREAU André	
Monsieur LAURENT Francis	
Monsieur LAVAUD Philippe	
Monsieur LAVILLE Michaël	
Monsieur MAGNANON Bertrand	
Monsieur MARTIAL Jean-Luc	
Monsieur MONIER Pascal	
Monsieur MOTEAU Thierry	
Monsieur NEBOUT François	
Monsieur PEREZ Dominique	
Monsieur PERONNET Yannick	
Monsieur POUSSET Jean-Philippe	
Monsieur RAMBLIERE Christophe	
Monsieur REVEREAULT Jean	
Monsieur RIVALLEAU Bernard	
Monsieur ROY Gérard	
Monsieur SAVIN Eric	
Monsieur THOMAS Alain	
Monsieur VALANTIN Jean-Luc	
Monsieur VEAUX Roland	
Monsieur VERGNAUD Philippe	
Monsieur YOU Vincent	

Certifié exécutoire par M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Angoulême, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil communautaire.